

# Projet associatif de la MJC de Chazelles sur Lyon

2022 2025

Le conseil d'administration présente un nouveau Projet associatif pour 2022 2025, pour s'adapter au territoire et à l'époque dans laquelle la MJC évolue. Ce projet associatif a débuté avec les administratrices, administrateurs, les salarié.e.s et des partenaires lors de 3 temps forts animés par l'association départementale :

Module maison, Module Éco citoyenneté, module culture.

L'affirmation du nouveau paradigme d'animation jeunesse constitue également un guide de nouvelles pratiques .

La MJC de Chazelles sur Lyon vise à promouvoir son projet d'éducation populaire et d'être un lieu de transition et d'émancipation pour le plus grand nombre.

Ce projet se décline en 4 axes :

## **1- Créer un espace collaboratif visible.**

- Dynamiser et rendre attractif le lieu.
- Développer les moyens d'innovation et de création.
- Développer et renforcer les partenariats.
- Développer le vivre ensemble, la citoyenneté et la solidarité .
- Vivre le lien social dans la complémentarité bénévoles et salariés.
- Développer le bénévolat dans la convivialité.
- Renforcer les liens entre l'association et les adhérents pour qu'ils deviennent acteurs et qu'ils apportent leurs expériences .

## **2- Devenir un incubateur de culture pour toutes et tous**

- Travailler l'accessibilité à la culture
- Respecter Accueillir et Valoriser toutes les cultures
- Favoriser la mixité sociale et créer des liens entre des personnes qui ne se connaissent pas
- Favoriser la diversité sociale
- Permettre des échanges culturels - Rural/ Urbain
- Encourager une pratique culturelle pour tous
- Faire venir la culture en milieu rural

- Découvrir des cultures sportives, familiales, originelles, des autres pays.
- Être attentif à la rémunération des artistes

### **3- Aller vers une MJC Verte**

- S'adapter à notre environnement et aux enjeux sociétaux .
- Se retrouver pour penser et penser pour agir, pour aller vers une transition sociale sociétale et écologique .

**Ci joint la charte « MJC verte »**

### **4 - Poursuivre l'ancrage de l'action jeunesse au cœur des projets de la MJC**

- S'adapter aux nouvelles modalités de participation et d'engagement des jeunes.
- Transformer les pratiques d'offre de loisirs (accueil de loisirs 11-17 ans) vers une pratique d'éducation populaire visant à la prise d'initiative, la mise en place d'actions collectives, et l'émancipation.
- Accompagner les jeunes en favorisant la prise d'initiative et la dynamique de projet collectifs.
- Faciliter la participation des jeunes aux actions de la MJC, et l'implication des familles.
- Valoriser les prises d'initiative et les projets de jeunes devant la population.